

Image not found or type unknown



Le remboursement d'un crédit par prélèvement c'est obligatoire ?

Par **remi81**, le **25/07/2009** à **13:17**

Bonjour,rrnrnJe voudrai simplement savoir si un organisme de crédit, quel qu'il soit, est en mesure de m'imposer un mode de remboursement de façon légale, en l'occurrence le prélèvement automatique, ou ai-je le droit de payer mes mensualité autrement (chèque, virement ...) à condition bien sur d'être à jour dans mes remboursements.rrnrnMoi je pense qu'il n'ont pas le droit mais je n'en suis pas sûr.rrnrnMerci d'avance de vos réponse